

# LE SERVICE DE TRANSPORT ACCOMPAGNÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cachan propose un service de transport accompagné pour les personnes à mobilité réduite, assuré par le groupement de coopération sociale et médico-sociale « Bien vieillir en Île-de-France ».



## LES BÉNÉFICIAIRES

Ce service s'adresse aux Cachanais :

- âgés de plus de 75 ans
- handicapés
- ayant une mobilité réduite temporaire (fracture de la jambe, grossesse difficile...)



## LES PLAGES HORAIRES

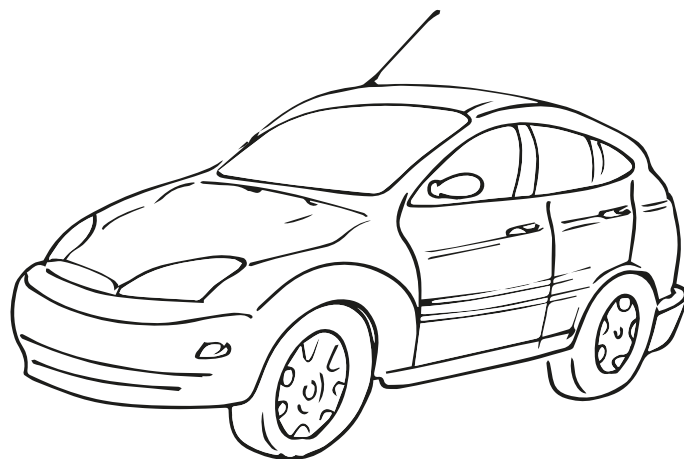
De 7h à 22h du lundi au samedi.  
Des transports peuvent être effectués entre 22h et 7h ainsi que les dimanches et jours fériés. Ils sont alors majorés de 50 %.



## LES DÉPLACEMENTS

En priorité à Cachan et dans les communes limitrophes (Arcueil, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Le Kremlin Bicêtre et Villejuif).

Pour des raisons médicales, se rendre dans un aéroport ou une gare notamment, les déplacements peuvent s'étendre à l'Île-de-France.



**CCAS**  
Centre communal  
d'action sociale



## LES TARIFS

**1 carnet de 10 tickets = 150 €**

Un trajet aller/retour de moins d'une heure équivaut à 3 tickets, soit 45 €.

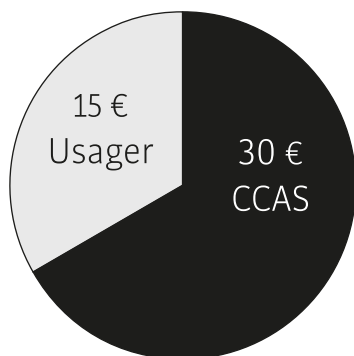
Au-delà d'une heure, chaque demi-heure entamée est facturée 1 ticket, soit 15 €.

**Le CCAS de Cachan prend en charge 100 € par carnet pour une personne non imposable, 75 € par carnet pour une personne imposable dans la limite de deux carnets par an.** Cette participation est directement versée par le CCAS à « Bien vieillir en Île-de-France » qui la déduira lors de l'achat des carnets. L'achat de carnets est déductible des impôts à hauteur de 50 %.

### Coût pour un trajet de moins d'1h (3 tickets=45€)

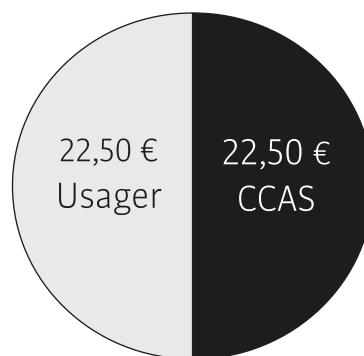
#### Personne non imposable :

Coût pour l'utilisateur - 15 €  
Participation du CCAS - 30 €



#### Personne imposable :

Coût pour l'utilisateur - 22,50 €  
Participation du CCAS - 22,50 €



## L'INSCRIPTION

### Où s'inscrire ?

Maison des Services Publics - Direction  
du Développement Social (3<sup>e</sup> étage)  
3 rue Camille Desmoulins  
94230 Cachan

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, vous pouvez contacter  
le 01 49 69 15 70 ou  
[accueilsocial@ville-cachan.fr](mailto:accueilsocial@ville-cachan.fr)

### Quand s'inscrire ?

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de  
8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15.  
Jeudi de 13h30 à 17h15.

### Quels documents fournir ?

- photocopies de la pièce d'identité et du dernier avis d'imposition
- pour les personnes handicapées : photocopie de la carte d'invalidité
- pour les personnes à mobilité réduite temporaire : un certificat médical

Les coordonnées de « Bien vieillir en Île-de-France » vous seront remises lors de l'inscription.